PMRA Approved CT

GROUPE	6	HERBICIDE

BASAGRAN[MD] FORTÉ
HERBICIDE LIQUIDE

ÉTIQUETTE SUPPLÉMENTAIRE

Pour la suppression sélective en postlevée des mauvaises herbes à feuilles larges dans les cultures de haricot canneberge et haricot noir.

USAGE COMMERCIAL (AGRICOLE)

GARANTIE: Bentazone ..... 480 g/L

N[O] D'ENREGISTREMENT: 22006 **LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

EN CAS D'URGENCE ASSOCIÉE À CE PRODUIT METTANT LA VIE OU DES BIENS EN DANGER, TÉLÉPHONEZ LE JOUR OU LA NUIT AU 1 (800) 454-2673

AVERTISSEMENT **POISON**

DANGER – CORROSIF POUR LES YEUX
SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

CONTENU NET: 10 L

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'UTILISATION.
BIEN AGITER AVANT D'UTILISER.
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

BASF Canada Inc.
345 Carlingview Drive
Toronto, Ontario
M9W 6N9

Basagran[MD] Forté est une marque déposée de BASF AG, utilisée par BASF Canada Inc. en vertu d'une autorisation.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

BASAGRAN FORTÉ est un herbicide liquide destiné à la suppression sélective en postlevée de plusieurs mauvaises herbes à feuilles larges et du souchet comestible dans les cultures de haricot canneberge et haricot noir.

MODE D'EMPLOI

L'herbicide **BASAGRAN FORTÉ** peut être appliqué en postlevée comme traitement seul dans les cultures de haricot canneberge et haricot noir à une dose de 1,75 à 2,25 L/ha.

BASAGRAN FORTE STADE DE PULVÉRISATION DES CULTURES

CULTURE	STADE DE TOLÉRANCE	STADE HABITUEL DE LA CULTURE POUR UNE SUPPRESSION OPTIMALE DES MAUVAISES HERBES
Haricot (sec), dont les haricots canneberge et noir	Tolérants après l'ouverture complète de la 1ère feuille trifoliée	1 à 3 feuilles trifoliées

PRÉCAUTIONS

1. **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**

2. Nocif ou fatal si avalé ou inhalé. Ne pas avaler.

3. Corrosif pour les yeux. Éviter le contact avec les yeux.

4. Éviter l'inhalation des vapeurs, de la poussière ou de la bruine de pulvérisation de même que le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

5. Bien se laver après la manipulation du produit, avant de manger, de boire ou de fumer.

6. Porter des vêtements protecteurs, tels que lunettes ou masque protecteurs, respirateur approuvé, gants (caoutchouc, PVC, néoprène ou nitrile), chapeau, chemise à manches longues, pantalon et bottes de caoutchouc.

7. Si les vêtements sont contaminés, les enlever et les laver séparément avant de les réutiliser.

8. Nettoyer à fond l'équipement de pulvérisation après usage. Lorsque le **BASAGRAN FORTÉ** est mélangé dans le réservoir à un autre herbicide, il faut consulter les étiquettes respectives pour le nettoyage du pulvérisateur.

9. Ne pas contaminer l'eau d'usage domestique ou d'irrigation, les lacs, les cours d'eau et les étangs lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des résidus.

10. **ATTENTION: Les cultures traitées ne doivent pas être utilisées pour la paissance ou le foin; il n'y a pas assez de données disponibles à ce moment pour supporter un tel usage.**

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, appelez au numéro 1-866-375-4648 ou consultez le site Internet www.cropro.org.

PREMIER SOINS

CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer immédiatement les yeux à l'eau courante pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin ou contacter un centre antipoison si une irritation se développe.

CONTACT AVEC LA PEAU: Se laver avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver séparément avant de les réutiliser. Consulter un médecin ou contacter un centre antipoison si une irritation se développe.

PRODUIT AVALÉ: Faire boire deux (2) verres d'eau. **FAIRE VOMIR** et consulter un médecin ou contacter un centre antipoison IMMÉDIATEMENT.

PRODUIT RESPIRÉ: Transporter la victime au grand air. Aider la respiration au besoin et consulter un médecin ou contacter un centre antipoison IMMÉDIATEMENT.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'enregistrement lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter selon les symptômes.

ENTREPOSAGE

1. Conserver dans le contenant original fermé hermétiquement.

2. Ne pas expédier avec ou entreposer près de la nourriture destinée à la consommation humaine ou animale, des semences et des engrais.

3. Conserver sous clef dans un endroit frais, sec et bien aéré, ne comprenant pas de drain de vidange au sol.

4. Les herbicides doivent être transportés et entreposés séparément des autres produits antiparasitaires afin d'éviter la contamination croisée.

5. Protéger du gel.

ÉLIMINATION

Pour les contenants recyclables
Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.

2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

Pour les contenants à remplissages multiples

Le remplissage et l'élimination des contenants
Si le contenant est destiné à être rempli de nouveau, ne pas rincer avec aucun produit ni introduire aucun pesticide autre que **BASAGRAN FORTÉ**. **NE PAS UTILISER CE CONTENANT POUR AUCUN AUTRE PESTICIDE**. Sceller à nouveau et retourner à n'importe quelle succursale de BASF autorisée à procéder au remplissage. Avant de remplir à nouveau, examiner minutieusement pour voir s'il y aurait des dommages tels que des fissures, des perforations, des gonflements, des bosselures, des abrasions et des filets endommagés ou usés sur le mécanisme de fermeture. Vérifier s'il y a des fuites après le remplissage et avant le transport. Ne pas remplir ni transporter des contenants endommagés ou ayant des fuites.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi d'un tel produit dans des conditions dangereuses constitue une infraction à la ***Loi sur les produits antiparasitaires***.

AVIS À L'ACHETEUR

La garantie du vendeur est limitée et soumise aux conditions exprimées sur l'étiquette de sorte que l'acheteur assume les risques corporels ou matériels que l'utilisation ou la manipulation du produit peuvent entraîner et accepte celui-ci à cette condition.